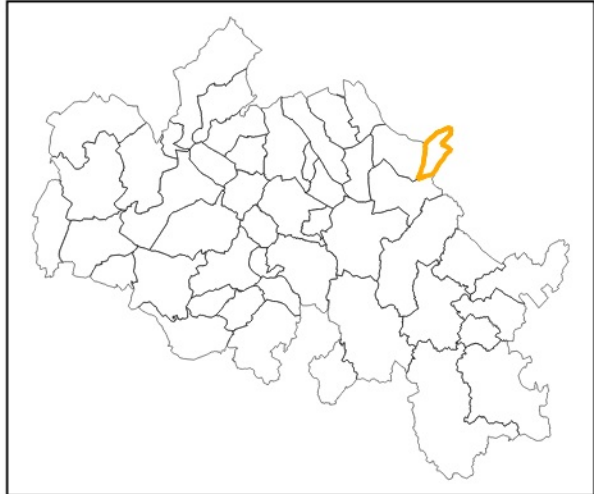


Communauté de Communes
AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

ATHIE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Plans des servitudes d'utilité publique



Élaboration prescrite par délibération du Conseil Communautaire le : 16 décembre 2015
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire le : 12 avril 2021
Dernière évolution approuvée par délib. du C. Communautaire le : 02 mars 2026
- Modification simplifiée n° 4 -
Plan au 1:3 500

- Servitudes d'utilité publique**
- Type AC - Ministère de la Culture, Ministère de l'Écologie**
- AC1 - Monument historique
 - AC1 - Périmètre des abords de monument historique
 - AC2 - Site inscrit
 - AC2 - Site classé
 - AC4 - Site patrimonial remarquable
- Type AS - Ministère de la Santé, Ministère de l'Écologie**
- AS1 - Périmètre de protection immédiate des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable
 - AS1 - Périmètre de protection rapprochée des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable
 - AS1 - Périmètre de protection éloignée des captages d'eaux destinées à l'alimentation en eau potable
- Type I - Ministère de l'Industrie**
- I3 - Zone de passage relative à la canalisation de gaz
 - I4 - Zone de protection des lignes électriques > 130kV
 - I4 - Réseau électrique aérien HTB
 - I4 - Réseau électrique sous-terrain HTB
- Type INT - Ministère de l'Intérieur**
- INT1 - Protection des cimetières
- Type PM - Ministère de l'Écologie**
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels
 - PM2 - Servitudes autour des ICPE et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières
- Type T : Direction Générale de l'Aviation Civile, SNCF, Collectivité, Concessionnaire**
- T1 - Protection du domaine public ferroviaire
- Fond de plan**
- Limite communale
 - Construction existante à la date d'approbation du PLU
 - Limites parcellaires
 - Emprise du domaine public
 - Cimetière
 - Piscine
 - Cours d'eau et plans d'eau